

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Avenant n°1 - Lot n°4 - Électricité - courant fort / faible  
Travaux de rénovation et mise en conformité des sanitaires de l'école  
élémentaire du GS JP Rameau**

N° : VA\_DEC2021\_523  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette  
qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique

### décidons

De conclure avec la société DJC, située à BONDUES (59588), l'avenant n°1 au lot n°4 - Électricité - courant fort / faible du marché de travaux de rénovation et mise en conformité des sanitaires de l'école élémentaire du GS JP Rameau afin de prendre en compte les éléments suivants :

- Fourniture et pose d'un poste de travail, et de liaisonnement, pour un montant de 1 262,00 € H.T.

Soit au total une plus-value de 1 262,00 € H.T. (mille deux cent soixante-deux euros hors taxe) soit une augmentation de 7,15 %

Montant du marché : 17 655,90 € H.T.

Montant de l'avenant : 1 262,00 € HT

Nouveau montant du marché : 18 917,90 € HT

Imputation comptable : 2313 213 2200

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le jeudi 18 novembre 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-182914-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 23 novembre 2021

